



**CONSEIL MUNICIPAL
DU
3 juin 2021**

**COMPTE RENDU
SUCCINCT**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2021

COMPTE RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 6 mai 2021

Le conseil municipal APPROUVE le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 6 mai 2021.

MARCHES PUBLICS / Lancement consultation marché_ réalisation de missions de contrôle des installations de l'assainissement non collectif_groupement de commande

Le conseil municipal APPROUVE la constitution d'un groupement de commandes en vue du lancement d'une consultation pour un marché de réalisation de missions de contrôle des installations de l'assainissement non collectif et les termes de la convention constitutive dudit groupement de commandes.

Il DÉSIGNE la ville de Montauban-de-Bretagne en tant que coordonnateur du groupement.

MARCHES PUBLICS / Lancement d'un marché public de rénovation énergétique de 22 logements locatifs

Le conseil municipal CONFIRME la réalisation de ce projet, pour un montant de 501 275 € HT, auxquels s'ajoutent :

- 40 250 € HT de prestations supplémentaires optionnelles (tableaux électriques, oculus de porte d'entrée),
- 55 050 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre,
- 3 120 € HT pour La coordination SPS,
- 5 125 € HT pour le repérage amiante avant travaux,
- 600 € HT pour le raccordement GRDF.

MARCHES PUBLICS / Lot 2 du marché de travaux pour l'aménagement de la ZAC centre-ville

Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché suivant :

Lot 2 : espaces verts

Entreprise : VALLOIS

Montant : 82 172,90 € HT (tranche ferme et tranche optionnelle et les 4 options)

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Autorisation d'extension sur le domaine public des terrasses jusqu'au 31 août 2021

Le conseil municipal AUTORISE les extensions des terrasses sur le domaine public communal en 2021, jusqu'au 31 août 2021, après validation par les services de la ville de la faisabilité dans le respect de la sécurité des personnes, en raison de la crise sanitaire COVID 19 qui impacte économiquement les commerces locaux.

FINANCES LOCALES / Vote des comptes administratifs 2020 et approbation des comptes de gestion 2020

Le conseil municipal APPROUVE les comptes administratifs 2020 et les comptes de gestion 2020 :

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget général de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne, avec un solde de clôture de + 1 319 653,88 € pour l'année détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 750 756,03 €
- Résultat d'investissement : + 841 288,88 €

et un résultat cumulé à +807 015,97 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe de l'assainissement collectif de la commune historique de Montauban-de-Bretagne, avec un solde de clôture de 44 764,28 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 156 753,03 €
- Résultat d'investissement : + 109 790,94 €

et un résultat cumulé à + 1 597 611,06 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe de l'assainissement collectif de la commune historique de Saint-m'Hervon, avec un solde de clôture de + 18 018,52 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 7 851,43 €
- Résultat d'investissement : + 10 167,09 €

et un résultat cumulé à + 272 472,86 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe SPANC, avec un solde de clôture de + 186,72 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 186, 72 €
- Résultat d'investissement : +0€

et un résultat cumulé à + 2 912,002 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe ATELIER DU MOULIN VERT, avec un solde de clôture de + 14 012,45 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 7 604,37 €
- Résultat d'investissement : + 6 408,08 €

et un résultat cumulé à + 192 842,23 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe du LOCAUX COMMERCIAUX, avec un solde de clôture de + 20 764,75 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : + 20 764,75 €
- Résultat d'investissement : + 0 €

et un résultat cumulé à + 17 606,31€.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe de LA HOUSSAIS, avec un solde de clôture de +2 935,64€, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : 0€
- Résultat d'investissement : + 62 006,11 €€

et un résultat cumulé à + 64 941,75 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe ZAC CENTRE VILLE, avec un solde de clôture de – 7 365,34 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : - 5 109,64 €
- Résultat d'investissement : - 2 255,70 €

et un résultat cumulé à – 303 020,68 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe LOTISSEMENT COMMERCIAL JACQUES CARTIER, avec un solde de clôture de – 3 000 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : 0 €
- Résultat d'investissement : - 3 000 €

et un résultat cumulé à – 3 000 €.

➤ Le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2020 consolidé du budget annexe LOTISSEMENT CLOS FONTAINE, avec un solde de clôture de – 3 727,46 €, détaillé ainsi.

- Résultat de fonctionnement : - 0,22 €
- Résultat d'investissement : - 3 727,24 €

et un résultat cumulé à – 3 727,46 €.

FINANCES LOCALES/ Affectation de résultats 2019

Le conseil municipal APPROUVE pour :

- Le budget principal une affectation du résultat pour un montant de 800 000 € et un report de 117 839,13 € en section de fonctionnement.
- Le budget assainissement commune historique Montauban-de-Bretagne une affectation de résultat pour un montant de 150 000€ et un report de 116 436,75 € en section de fonctionnement, et un report de 1 642 482,55 € en section d'investissement.
- Le budget assainissement commune historique Saint-M'Hervon un report de la totalité du résultat cumulé soit 61 651,24 € en section de fonctionnement et un report de 210 821,62 € en section d'investissement.
- Le budget SPANC un report de la totalité du résultat cumulé soit 2 912,02€ en section de fonctionnement.

- Le budget annexe du Moulin Vert un report de la totalité du résultat cumulé soit 94 583,99 € en section de fonctionnement et un report de 98 258,24 € en section d'investissement.
- Le budget annexe des LOCAUX COMMERCIAUX un report de la totalité du résultat cumulé soit + 16 801,31 € en report en section de fonctionnement et un report de 805€ en section d'investissement.
- Le budget annexe de LA HOUSSAIS un report du déficit d'exploitation dans sa totalité soit - 1 499,83 € en section de fonctionnement et un report de 66 441,58 € en section d'investissement.
- Le budget annexe de la ZAC CENTRE VILLE un report de la totalité du résultat cumulé soit 363 341,02 € en section de fonctionnement et un report de 666 631,70 € en section d'investissement.
- Le budget annexe de la LOTISSEMENT COMMERCIAL JACQUES CARTIER, résultat cumulé à 0 € en section de fonctionnement et un report de -3 000€ en section d'investissement.
- Le budget annexe de la LOTISSEMENT CLOS DE LA FONTAINE un report de la totalité du résultat cumulé soit - 0,22 € en section de fonctionnement et un report de - 3 727,24 € en section d'investissement.

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_01 budget annexe « assainissement collectif Montauban-de-Bretagne »

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_01 du budget annexe « assainissement collectif Montauban-de-Bretagne ».

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_01 budget annexe « assainissement collectif Saint-m'Hervon »

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_01 du budget annexe « assainissement collectif Saint-m'Hervon».

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_01 budget annexe « lotissement Clos de la Fontaine »

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_01 du budget annexe « lotissement clos de la Fontaine».

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_01 budget annexe « ZAC centre-ville »

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_01 du budget annexe « ZAC centre-ville».

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_02 budget annexe « locaux commerciaux »

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_02 du budget annexe « locaux commerciaux».

FINANCES LOCALES/ Décision modificative n° 2021_03 budget principal

Le conseil municipal APPROUVE la décision modificative DM2021_03 du budget communal.

FINANCES LOCALES/ Exonération de la redevance d'occupation du domaine public communal « terrasses » pour l'année 2021

Le conseil municipal DECIDE de l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public « terrasses » pour l'année 2021.

FINANCES LOCALES/ Participation obligatoire pour scolarisation extérieure, pour les années 2018/2019 et 2020/2021_Montfort-sur-Meu_école privée

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à verser la participation sur la base du coût moyen d'un élève en primaire à l'école privée de Montfort, soit 465,65 € au titre de l'année scolaire 2018/2019 pour un élève domicilié sur le territoire communal, et soit 1 039,70 € au titre de l'année scolaire 2020/2021 pour deux élèves domiciliés sur le territoire communal.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Intercommunalité_avis sur le Pacte de Gouvernance de la communauté de communes Saint Méen Montauban

Le conseil municipal EMET un avis FAVORABLE au Pacte de Gouvernance de la communauté de communes Saint Méen Montauban,